



**Nourrir
la ville**

*Agriculture urbaine et promotion d'une
alimentation saine et locale pour le développement
d'un système agroalimentaire durable et inclusif - AID 012590/01/1*

**TERMES DE RÉFÉRENCE – APPEL À CONSULTATION POUR L'ÉVALUATION DU SYSTÈME PILOTE
D'APPROVISIONNEMENT ET DE GESTION DES CANTINES SCOLAIRES**

CLIENT

ACRA - Via Moncalieri, 5, 20162 Milan, Italy (www.acra.it)

Personnes à contacter :

Flavio Boffi, Programme Manager Programmes Internationaux, acraburkinafaso@acra.it

INFORMATION SUR L'APPEL A SERVICE :	
I.1 Titre du Poste	Consultant pour l'évaluation du système pilote de gestion du service de cantine scolaire dans 12 écoles dans le cadre du projet AID 012590/01/1 (Burkina Faso), cofinancé par l'Agence Italienne de Coopération au Développement.
I.2 Éligibilité	<p>Exigences essentielles : Consultant ou cabinet ayant expériences précédentes dans le suivi des indicateurs, évaluations externes de programme de développement. Minimum 2 ans d'expérience dans le suivi et évaluation dans des projets de coopération internationale Diplôme en Sciences Politiques, Coopération Internationale, Économie, ou disciplines connexes Expérience en collaboration avec des ONG ou des institutions engagées dans le développement et la sécurité alimentaire.</p> <p>Compétences spécifiques : Capacité d'analyse quantitative et qualitative des données Compétences en gestion de la chaîne d'approvisionnement ou des circuits courts alimentaires. Aptitude à la rédaction de rapports techniques et présentations Excellentes capacités de communication et de gestion des relations</p>
I.3 Lieu de mission	Ouagadougou, Burkina Faso
I.4 Durée du service	Période recommandée pour les missions : mai/juin 2025 (la durée dépend du plan de travail qui sera proposé)
I.5 Début de la mission et livrables	Fin mai 2025 Livrable : À définir en accord avec le siège d'ACRA au Burkina Faso
I.6 Supervision	Cheffe de projet et coordinatrice pays, accompagné par le nutritionniste du projet
<i>I.9 INFORMATION sur les délais de présentation des Offres</i>	
Ouverture de l'offre	17 avril 2025
Clôture de l'offre	1 mai 2025
CONTEXTE	
<p>ACRA est une ONG internationale (fondée à Milan, Italie en 1968) avec plus de 5 décennies d'expérience dans la mise en œuvre de projets de développement durable. Travaille en 13 Pays pour garantir l'accès à</p>	

Nourrir la ville



*Agriculture urbaine et promotion d'une
alimentation saine et locale pour le développement
d'un système agroalimentaire durable et inclusif - AID 012590/01/1*

la souveraineté alimentaire, à l'eau, à l'éducation, à l'énergie. Elle travaille également pour la protection de l'environnement et pour soutenir la croissance inclusive et durable, en valorisant les talents locaux.

Le projet dans le cadre duquel la/les évaluations seront réalisées est le suivant :

Nourrir la ville : agriculture urbaine et promotion d'une alimentation saine et locale pour le développement d'un système agroalimentaire durable et inclusif
Contrat de subvention AICS : N° AID 012590/01/1

Le projet vise à renforcer la durabilité et l'inclusivité du système agroalimentaire des arrondissements 3, 4, 5 et 11 de Ouagadougou, en soutenant l'agriculture urbaine durable et en promouvant une alimentation saine, locale et nutritive. La stratégie du projet entend lever les barrières à l'accès à l'alimentation et contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région Centre du Burkina Faso, en établissant un lien direct entre nutrition et santé, conformément à l'Objectif de Développement Durable 2 "Faim Zéro".

L'évaluation concernera spécifiquement le **Résultat 2 (R2)** du projet, qui vise à **améliorer l'accès à une alimentation saine et nutritive pour les populations les plus vulnérables des arrondissements ciblés**. À cet effet, une initiative pilote de gestion des cantines scolaires a été lancée dans 12 écoles (4 maternelles et 8 primaires) en partenariat avec la Mairie de Ouagadougou.

L'activité concernée consiste en la mise en place d'un **système pilote de gestion des cantines scolaires**, intégrant un modèle d'approvisionnement basé sur la production locale. L'objectif est d'expérimenter un modèle reproductible dans d'autres écoles de la capitale, en impliquant les producteurs de la ceinture verte et en renforçant la gouvernance locale en matière de politiques alimentaires durables.

Afin d'assurer la viabilité et la pertinence de ce système pilote, une évaluation approfondie sera menée pour examiner les modalités d'approvisionnement, l'efficacité de la distribution des denrées, l'adéquation des infrastructures mises en place, ainsi que l'impact global du projet sur l'alimentation et le bien-être des élèves concernés. Cette analyse contribuera également à formuler des recommandations en vue d'une potentielle extension du modèle à d'autres écoles de la capitale et au niveau national.

BUT, OBJECTIFS ET RESULTAT ATTENDU

Le consultant recruté aura pour mission de :

- Évaluer l'efficacité et l'efficacé de l'approvisionnement dans les cantines des 12 écoles bénéficiaires (4 maternelles et 8 primaires).
- Analyser la chaîne d'approvisionnement et la logistique de distribution alimentaire
- Vérifier la conformité aux réglementations de sécurité alimentaire et aux normes nutritionnelles
- Évaluer la satisfaction des écoles (direction, enseignants, parents d'élèves et élèves) quant à la mise en place du projet pilote.
- Élaborer des rapports et des recommandations pour l'optimisation du service
- Présenter le modèle au Ministère et aux parties prenantes locales, en mettant en avant les éléments clés permettant une reproduction efficace à plus grande échelle.

LIVRABLES

Rapport d'évaluation incluant :

- Analyse complète des performances du projet pilote y inclus les points critiques



Nourrir la ville

*Agriculture urbaine et promotion d'une
alimentation saine et locale pour le développement
d'un système agroalimentaire durable et inclusif - AID 012590/01/1*

- Recommandations détaillées pour l'optimisation
- Élaboration d'un plan d'action priorisé, accompagné de supports de présentation à destination des parties prenantes locales et du Ministère concerné, intégrant une feuille de route précisant les étapes et conditions nécessaires à l'extension éventuelle du modèle à d'autres établissements scolaires, ainsi que des recommandations pour assurer la viabilité et la durabilité du projet à long terme.

LANGUES

Langue opérationnelle : Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel de service et ce marché doivent être en français ou italien.

Langues fonctionnelles pour le service : Français (Italien est un atout)

PRESENTATION DE L'OFFRE ET CONDITIONS

L'Entité est invitée à soumettre une Offre de Service qui comprend **pour chaque lot** :

1. Une Offre technique
2. Une Offre financière incluant une mission terrain

La proposition devra inclure les éléments suivants :

1. **Offre technique** (y compris annexe 1) :

- Méthodologie de suivi du système de gestion et approvisionnement des cantines scolaires
- Plan de travail avec chronogramme
- Exemple tableau collecte de données

2. **Offre financière** :

Devrait être présentée en **Euro €** et devrait détailler le montant hors taxes et TTC. 11

Elle doit aussi indiquer tous les coûts de mise en œuvre, incluant tous les coûts que l'entité devra payer pour l'exécution du service.

Les candidats seront évalués en fonction de leurs offres techniques et financières.

Le choix de l'offre la plus avantageuse reposera sur une pondération entre la qualité technique et le prix de l'offre, selon la répartition suivante :

Critère	Ponctuation
Description exhaustive de la méthodologie	De 0 à 40 points
Expérience dans évaluations similaires	De 0 à 20 points
Offre Financière	De 0 à 40 points
TOTAL	100

L'ensemble de la procédure d'évaluation est réservé. Les décisions du comité d'évaluation, composé par des membres de l'ONG ACRA sont collégiales et leurs discussions se tiennent à ports clos. Les membres de la commission sont tenus de respecter le secret. Les rapports d'évaluation sont destinés à un usage interne uniquement et ne peuvent pas être communiqués ni aux soumissionnaires ni aux autres parties, sauf à l'autorité contractante, à l'AICS, étant le bailleur de fonds. Les soumissionnaires sont liés par leurs offres respectives pendant une période de **90 jours** à compter de la date limite de la soumission. Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre à travers un avis écrit avant la date limite de soumission des offres. Après cette date, aucun changement n'est possible.

Les coûts supportés par le soumissionnaire pour la préparation et la présentation de l'offre ne seront pas remboursables et seront entièrement à la charge du soumissionnaire.

TERMES de PRESENTATION



*Agriculture urbaine et promotion d'une
alimentation saine et locale pour le développement
d'un système agroalimentaire durable et inclusif - AID 012590/01/1*

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont priés de soumettre leurs candidatures complètes au plus tard le **01 mai 2025**, avant 23h59 Heure locale italienne (**Date limite de réception des candidatures**).

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il existe un seul système pour l'envoi des candidatures :

- **Par courriel électronique** acraburkinafaso@acra.it

Avec objet : Appel à consultation – SUIVI CANTINES SCOLAIRES AID 012590/01/1

Merci de bien vouloir noter que :

- 1) Les dossiers envoyés après la **Date limite de réception des candidatures** ne seront pas acceptés ;
- 2) Seuls les dossiers complets comprenant l'offre technique et l'offre financière, seront pris en considération.

ANNULATION DE LA PROCEDURE

En cas d'annulation de la procédure d'appel de service, ACRA informera les soumissionnaires.

L'annulation est possible dans les cas suivants :

- échec de la procédure de passation de marché, c'est-à-dire lorsque les offres reçues ne présentent pas d'intérêt qualitatif et / ou financier, ou lorsque des réponses valables n'ont pas été reçues ;
- modification substantielle des éléments techniques ou économiques du projet ;
- des circonstances exceptionnelles ou des cas de force majeure rendant impossible l'exécution normale du service ;
- lorsque toutes les offres conformes sur le plan technique donnent un prix supérieur aux ressources financières disponibles ;
- l'attribution n'est pas conforme à une gestion financière saine, c'est-à-dire qu'elle ne respecte pas les principes d'économie, d'efficacité et d'efficacité (par exemple, le prix proposé par le soumissionnaire auquel l'attribution du marché est censée être confiée, est objectivement hors de proportion avec le prix du marché).

ACRA ne sera en aucun cas tenue responsable des dommages de toute nature, y compris, sans limitation, des dommages pour manque de profit liés à l'annulation d'une procédure de sélection, même si a été signalée possibilité de dommages. **La publication d'un avis de marché n'engage pas l'autorité contractante à mettre en œuvre le programme ou projet annoncé.**

SIGNATURE DU CONTRAT

Le soumissionnaire retenu sera informé par écrit par ACRA.

L'adjudicataire est tenu de confirmer sa disponibilité dans un délai de 5 jours à compter de la date d'attribution du marché.

En cas d'indisponibilité, ACRA peut décider d'attribuer le contrat au deuxième moins disant.

Le contractant signera un contrat de service avec ACRA.



ANNEXE 1 à l'OFFRE TECHNIQUE

Les soussignés <...>, en tant que < représentant légal, représentant de l'association de professionnels/consultant...> De la société / institution <...> ou de l'association constituée par <. Indiquez le nom, le prénom et le titre de chaque professionnel. .>, établie à <...>

DECLARE :

- Avoir pris connaissance des clauses prévues dans l'invitation à soumissionner **pour l'évaluation du système pilote d'approvisionnement et de gestion des cantines scolaires ;**
- Joindre les documents suivants :
 1. Offre technique
 2. Offre financière incluant une mission terrain

Date : _____

Lieu : _____

Signature (et Cachet dans le cas d'un cabinet/organisation)
